

Rédaction et Imprimerie : Mairie de Trieux | Dépôt légal N° 219 | JANVIER 2019



Le Maire, Le Conseil Municipal, Le Personnel Communal Et Toute l'Equipe de Trieux Info Vous présentent leurs meilleurs vœux Pour la nouvelle année Et vous convient à la Cérémonie des Vœux Qui se déroulera le :

> VENDREDI 18 JANVIER 2019 A la Salle G. BRASSENS à 18H



Comment cela marche

Votre commune recrute les agents recenseurs.

Les agents recenseurs possèdent une carte d'identification, participent à une formation avec l'INSEE.

Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

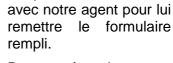
Le recensement aura lieu dans notre commune du 17 janvier 2019 au 16 février 2019

Déroulement de la collecte

L'agent recenseur vient vous remettre une notice pour vous faire recenser. Sur celle-ci figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne si vous le souhaitez ou reprendre rendez-vous

Répondez sur internet, c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr



Pour répondre par internet, il vous faut

votre code d'accès donné par l'agent recenseur et aller sur le site sécurisé :

https://questionnaire.le-recensement-et-moi.fr/menage/

Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours vous faire recenser par les agents recenseurs se présentant chez vous. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Tous les documents sont renvoyés à l'INSEE Merci pour votre implication et votre aide.

Découvrez l'Equipe des agents recenseurs en fin de Trieux Info





Bien qu'en 2018 Trieux ait été parfois marqué par des événements qui touchent sa population (les inondations, l'incivilité, les dégradations...), profitons de ces fêtes de fin d'année pour nous ressourcer et partager de bons moments en famille, entre amis.

Pour tous ces différents points, mon équipe et moi avons mis en place des actions et sollicité les personnes compétentes afin de vous apporter des solutions et des réponses. Bien entendu, nous en sommes conscients, il y a encore du travail, mais nous mettons tout en œuvre sans relâche.

2018, aura aussi été une année ou actions et projets ont pris vie : la numérisation de notre école, l'aide à la création d'association pour les jeunes, le départ de Triotins en vacances à prix modéré, la rénovation de notre bibliothèque et une partie de la toiture de notre salle communale.... Toutes ces avancées rejoignent les thèmes de Sécurité, Bien-être, et Ecoute que nous continuons à développer.

En 2019, d'autres perspectives s'annoncent : des travaux de voiries, l'entretien et la rénovation de notre cimetière et de plusieurs bâtiments communaux sont quelques exemples qui verront le jour pour améliorer le quotidien des Triotins.

A tous, je vous transmets mes vœux les plus sincères afin que cette nouvelle année vous apporte satisfaction.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de passer de joyeuses fêtes.

Jean-Claude KOCIAK Maire de TRIEUX



HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi - Jeudi et Vendredi : 8h - 12h et 15h - 17h30

Mardi: 8h - 12h et 15h - 18h30

Mercredi 8h - 12h

Permanence Samedi 10h - 12h

2 03.82.46.56.00 ⊠: accueil.trieux@orange.fr

SITE INTERNET: trieux.net

Rentrée scolaire: lundi 7 janvier 2019.

Mairie fermée : du lundi 24 décembre 2018 au mercredi 2

janvier 2019.

EN CAS D'URGENCE APPELER LA MAIRIE DE TRIEUX

CCAS: En cas de problèmes contacter Michèle VALLAD en Mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE: ATTENTION! Si vous êtes nés en Janvier, Février et Mars 2003 cela vous concerne. Modalités de recensement: Les filles et les garçons français de 16 ans doivent se présenter en mairie, entre leur 16ème anniversaire et la fin du mois suivant pour se faire recenser, munis du livret de famille de leurs parents ainsi que de leur carte d'identité. (Pas avant la date anniversaire des 16 ans) ou par internet www.service-public.fr



PÉRISCOLAIRE : 06.73.31.65.11

Horaires d'ouverture du Périscolaire (accueil des enfants) :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 7h-8h30/12h-13h45/16h15-18h30

Mercredi récréatif: 7h30 - 18h30

Mercredi Anniversaire: 14h-16h et 16h30-18h30

Vacances scolaires: 7h30-18h30

ATTENTION CHANGEMENT:

Réouverture de l'accueil administratif le Lundi 7 janvier

Désormais, toutes les démarches concernant l'association TRI'ANIM (Facturation, achat et vente des tickets, adresse postale ...) se feront dans les locaux du périscolaire. <u>Adresse</u> : 5 square des tilleuls 54750 Trieux (Locaux actuels)

Horaires d'ouverture de l'accueil administratif :

Lundi et Mardi: 8h - 12h15 et 13h30 - 17h

Mercredi: 8h - 12h Jeudi et Vendredi: 8h - 12h15 et 13h30 - 18h15

PROGRAMME DES MERCREDIS RECREATIFS

Ouvert de 7h30 à 18h30 Activités de 9h à 12h et de 14h à 17h * Les sorties se font sur une demi-journée

Mois	Dates	Activités
Janvier	Mercredi 09	La galette des rois
	Mercredi 16	Activités sur l'hiver
	Mercredi 23	Grand jeu
	Mercredi 30	Nouvel an chinois

COMME À LA MAISON

VENDREDI 21 JANVIER

Pêche au thon Lentilles et Saucisse Salade & Fromage Galette des rois Café

Ce repas est proposé à **8** € par personne, il est servi de 12h00 à 13h30 salle de l'Auvergnat.

Le nombre de places est limité à **24 personnes** et toujours l'esprit de l'opération : un menu simple et traditionnel dans une ambiance amicale et conviviale.

Numéro pour les réservations : 2 06.09.07.87.14

Si la liste des inscrits est complète vous serez, si vous le désirez, inscrits en priorité pour le repas suivant. Au moment de l'inscription, donnez un numéro de téléphone pour vous contacter en cas de désistement. Si vous ne pouvez pas venir, merci de prévenir, ce qui permettra d'attribuer votre place à d'autres.



Site internet de la communauté de commune www.coeurdupayshaut.fr

AVIS D'INFORMATION

La communauté de communes organise une permanence tous les mardis et jeudis après-midi de 15h à 17h aux bureaux intercommunaux à Piennes et à Audun-le-Roman pour accueillir et recueillir les observations des habitants, associations locales et toutes personnes concernées par le projet de PLUI en cours d'élaboration. La permanence sera tenue par un technicien du service instructeur ou un élu de l'intercommunalité.

PISCINE INTERCOMMUNALE DE LANDRES

☎ 03.82.20.51.29 - site : http://piscineepci.e-monsite.com

SIRTOM: 2 03.82.20.22.00

www.sirtom.fr − ⊠ sirtom.54@wanadoo.fr

LA DECHETTERIE EST FERMEE POUR TRAVAUX JUSQU'A NOUVEL ORDRE

TRI SÉLÉCTIF: Le Mercredi 2 et les mardis 15 et 29 janvier (**Rappel**: les papiers qui ont été déchiquetés, ne sont pas admis dans les sacs du tri sélectif). L'ensemble des ordures ou tri doit être sorti la veille et rentré dès que possible.



NOUVEAUX HABITANTS: Merci de bien vouloir signaler en mairie votre arrivée dans notre commune.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Beaucoup de démarches administratives se font part internet : Cartes grises, permis de conduire, carte nationale d'identité, passeport ... Si vous rencontrez des difficultés merci de prendre rendez-vous en Mairie de Trieux avec Mr TELLIER

CHASSE SAISON 2018/2019

L'ouverture générale de la chasse en Meurthe et Moselle a eu lieu le dimanche 16 septembre 2018 à 8 heures.

La fermeture générale aura lieu le **Jeudi 28 février 2019** au soir. Le calendrier des jours de battue est affiché au tableau d'affichage de la mairie. www.fdc54.com

GRDF - ENEDIS

Annonce la relève des compteurs dans la commune du 28/12/2018 au 04/01/2019 en cas d'absence, vous pouvez communiquer vos index par : Internet, sites :

www.enedis.fr pour l'électricité, www.grdf.fr/releve pour le gaz

(Prix d'un appel local) 09.70.82.53.83 pour l'électricité ou 09.69.39.97.45 pour le gaz Carte auto-relève. Veuillez leur faciliter l'accès à votre compteur. Ils pourront ainsi facturer vos consommations réelles et vérifier le bon fonctionnement de votre compteur.

ALERTES AU MONOXYDES DE CARBONE:

Avec l'arrivée de l'hiver, les appareils de chauffage reprennent du service, entrainant comme chaque année les problèmes d'intoxication par le monoxyde de carbone. L'Agence Régionale de Santé du Grand Est rappelle les règles suivantes : Faites vérifier et entretenir avant chaque hiver vos installations de chauffage (appareils, conduits d'évacuation, ventilation). Respectez le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz). Aérez vos pièces au moins 10 minutes par jour. Pour plus de renseignements www.ars.grand-est.sante.fr moteur de recherche : Comment éviter les intoxications au monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique invisible, inodore, non irritant et ... mortel

STATIONNEMENT GÉNANT OU ABUSIF

La commune a signé une convention avec deux fourrières agréées. Dès à présent, les véhicules entrant dans ce cadre seront verbalisés mais risque d'être enlevés par la fourrière. Garage HISSLER à FONTOY © 03.82.84.81.46 et JP MULTI SERVICE à PIENNES © 06.68.70.52.84

ECLAIRAGE PUBLIC

En cas de défaut d'éclairage public dans votre rue, n'hésitez pas à joindre la mairie au 03.82.46.56.00 afin que nous puissions prévenir les services de l'intercommunalité, la société responsable de l'entretien de l'éclairage doit intervenir dans les 48h.

DEGRADATIONS

Beaucoup de jeunes pensent qu'il ne s'agit pas d'un acte grave, même auprès de certains adultes, celles-ci peuvent paraître comme des délits sans importance. Pourtant ces infractions peuvent parfois être le premier pas qui engage une personne dans une trajectoire de plus haute délinquance. Définition : les dégradations sont des infractions consistant en une atteinte gratuite aux biens privés ou publics dont la gravité de la sanction dépend des circonstances de l'infraction, de la nature du bien et des dégâts causés.

Ce que dit la loi ... article 322-1 du Code Pénal : alinéa 1 « La destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende ... ». Alinéa 2 « Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins (graffitis), sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3 750 € d'amende et d'un peine de travail d'intérêt général ».

ALLOCATIONS SCOLAIRES

La Commune attribue une allocation scolaire pour les élèves fréquentant un établissement scolaire à partir de la seconde.

Une allocation de 17 € concernant les élèves inscrits à Tucquegnieux est versée directement au Syndicat Intercommunal Scolaire.

- de la seconde à la terminale : 25 €
- après le bac : 65 €

L'allocation sera versée sur présentation d'un certificat de scolarité et d'un RIB à déposer en Mairie avant le 31/01/2019. Pour les élèves majeurs, le RIB est obligatoirement à leur nom.

CIVISME

Attention aux nouveaux panneaux :

La circulation dans la rue du Dauphiné se fait dorénavant en sens unique dans le sens Rue Marc RATY/Place des Cités, un panneau STOP est installé à l'intersection rue du Dauphiné/ ruelle conduisant à la rue de Flandre et un panneau sens interdit est installé de l'autre côté de la chaussée direction rue Marc RATY.

Cimetière:

Il est interdit d'utiliser les poubelles du cimetière pour ses propres déchets. Les conteneurs sont réservés à l'usage unique du cimetière.

ATTESTATION D'ACCUEIL

A partir du 1^{er} janvier 2019, les personnes qui désirent demander une attestation d'accueil devront s'acquitter du timbre fiscal de 30 € de deux manières :

- soit sur le site internet (timbres.impots.gouv.fr),
- soit chez un buraliste agréé avec soit un PDF avec un code 2 D à scanner ou soit un SMS à 16 chiffres du timbre.

La dématérialisation du timbre n'a aucune conséquence sur la procédure.



Naissance:

- Théo HENZEL né le 19/11/2018 à BRIEY.
- Esteban, Hubert PELLICORI né le 24/11/2018 à BRIEY.
- Augustin, Claude, Paul DELAVAL né le 04/12/2018 à THIONVILLE.

La Commission de l'Information et le Conseil Municipal présentent leurs sincères félicitations aux parents et souhaitent la bienvenue au nouveau-né.

Les avis de décès de la commune sont affichés dans le panneau situé devant la Mairie.

Décès dans la commune :

- Joseph LEWANDOWSKI né le 16/04/1933 à NILVANGE décédé le 11/12/2018 à ARS/LAQUENEXY.

Décès hors commune:

- Ugo FÉLICI né le 31/07/1924 à TRIEUX décédé le 30/11/2018 à LA GRAND'COMBE (Gard).

La commission de l'Information, le Conseil Municipal présentent leurs condoléances aux familles dans la peine.

<u>Une petite précision</u>: dans les rubriques décès et décès hors commune, nous n'inscrivons que les date des actes de naissances survenues à Trieux et pour lesquels nous recevons un avis de mention ou quand les familles en font la demande.



- Mme Jacqueline BINDER-CASSOL de PAULHAN nous a fait parvenir 30 € pour l'envoi de Trieux Info et nous écrit « Bonjour à vous tous. C'est avec une pensée amicale, que je viens vous souhaiter de très joyeuses fêtes de fin d'année. En vous souhaitant à tous une bonne santé et beaucoup de paix. En vous remerciant pour l'envoi régulier de Trieux-Info. Amicalement ».

PETITES ANNONCES

Déménagement du cabinet infirmier KOUN / SALVADOR au 2 ter rue Emile BINDA (accès à côté de la pharmacie) à TRIEUX au 1er janvier 2019

Soins pédicurie à domicile sur rendez-vous. Auprès de Mme HASSE Noémie et de Mme JEMPF Sophie © 03.82.21.37.87 Maison médicale, 10 rue Jean Jaurès 54640 TUCQUEGNIEUX



Dimanche 6	MPT : Belote ACPG	
Samedi 12	MPT : Assemblée Générale Association « Un	
Sameur 12	souffle, un sourire »	
Vendredi 18	MPT : Vœux du Maire	
Samedi 19	MPT : Loto des Petites Mains	
Dimanche 20	MPT : Belote du CDF	
	MPT : Repas « comme à la maison »	
Vendredi 25	MPT : Assemblée Générale de la Pétanque	
	FSGT	
Dimanche 27	MPT : Belote avec la Pétanque FSGT	

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES INTERCOMMUNAL la « Mes-Anges »

Parents ou Assistantes Maternelles
Inscriptions obligatoires avant chaque animation

10967424923 ou animram@coeurdupayshaut.fr

Vendredi 11 janvier : de 10h à 11h30 au Périscolaire Thème : Peinture prénom des enfants



EN JANVIER

Abbé Robert MARCHAL \$\infty\$03.82.21.29.16 ou paroisse-sje@orange.fr

Accueil: Les mercredis et samedis de 10h à 12h ou sur rendez-vous,
au presbytère 4 rue Lucien MICHEL à AUDUN-LE-ROMAN

Les vendredis de 14h à 16h30
à la Maison Ste Barbe 14 rue d'Estienne d'Orves à PIENNES

\$\infty\$03.82.21.92.40

Samedi 5	Messe 18h	Tucquegnieux-Marine
Dimanche 6	Messe 9h30	Tucquegnieux-Village
Samedi 12	Messe 18h	Tucquegnieux-Marine
Dimanche 13	Messe 9h30	Audun-le-Roman
Samedi 19	Messe 18h	Tucquegnieux-Marine
Dimanche 20	Messe 9h30	TRIEUX
Samedi 26	Messe 18h	Tucquegnieux-Marine
Dimanche 27	Messe 9h30	Mainville

ASSOCIATION UN SOUFFLE, UN SOURIRE

L'assemblée générale de l'association « Typhaine », qui œuvre contre la Mucoviscidose, aura lieu le samedi 12 janvier à 17h30 à la Maison pour Tous. Ouverte à tous, la séance permettra de faire le bilan de l'année 2018, de se projeter sur les actions à venir, et se terminera par le pot de l'amitié. A noter par ailleurs que les membres de l'association ont décidé, dans l'intérêt de Typhaine, de faire évoluer le nom de l'association. La nouvelle dénomination « Un Souffle, Un Sourire » a été retenue.

Principaux rendez-vous prévus pour 2019 :

9 mars : Spectacle d'hypnose
10 juin : Circuit du Lavoir
15 juin : Soirée orientale

SCRABBLE

Reprise de l'activité Scrabble Mercredi 9 janvier à 20h30 Salle BONINSEGNA.

LA TRIOTHEQUE

L'ensemble de l'équipe de la Triothèque vous souhaite une excellente année **2019**!

Et tout d'abord, vous pourrez découvrir les nouveaux locaux de votre bibliothèque!

En raison de ce déménagement, la Triothèque sera **fermée tout le mois de janvier**.

Si vous avez envie d'apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à vous manifester auprès des membres de notre équipe : nous avons besoin de bras pour déplacer les milliers de livres qui sont en notre possession!

Après la réouverture (la date vous sera précisée ultérieurement : pensez à consulter notre page Facebook !), nos horaires seront **les mêmes** qu'en 2018 :

- Le mardi de 16h30 à 18h
- Le mercredi de 13h à 14h30
- Le vendredi de 16h30 à 18h

Sans oublier les deux nocturnes (à partir du mois de février) :

- Le deuxième lundi de chaque mois
- Le dernier jeudi de chaque mois

Et si cela vous tente de rejoindre une équipe dynamique et enjouée qui se met au service des livres et des lecteurs, n'hésitez pas à vous faire connaître : vous serez accueilli(e)s à bras ouverts !

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Vous êtes Ancien Combattant et avez séjourné en Algérie durant plus de 120 jours au cours de la période du 30/10/1954 au 01/07/1964, vous pouvez pétrendre à partir de 2019 :

- A la carte du Combattant,
- Au port de la Croix du Combattant,
- A la retraite du Combattant,
- A la ½ part fiscale,
- A l'aide administrative ou financière (difficultés financières, chauffage, maintien à domicile, médicaments non remboursés ...)

Contacter l'ONACVG de Meurthe & Moselle :

- Par courrier: 67 rue Emile BERTIN 54052 NANCY Cedex
- Par téléphone : 03.83.67.82.86

Suite à la proposition de notre Président un cahier de doléances a été ouvert en mairie.

« Il est à disposition de tout citoyen qui souhaiterait faire remonter ses doléances auprès des pouvoirs publics nationaux ».

Le cahier est accessible à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture : du lundi au vendredi à partir du 20 décembre 2018 et ce jusqu'au 31 janvier 2019 inclus





DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN



ET POUR MOI ?

Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissances pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Vous pourrez les reconnaitre car ils auront une carte

d'identification.



Les agents ont un visage et une formation leurs permettant de répondre à l'ensemble de vos questions.



Pour tous renseignements vous pouvez contacter la mairie ou écrire à otellier.trieux@orange.fr



Samedi 19 janvier 2019



Salle G.Brassens Trieux

Pas de Ambiance réservations et Convivialité

Petite restauration Buvette sur Place 19h00
Début des parties

Bon d'achat 250 euros Bon d'achat 50 euros Tassimo Casque Bluetooth Echo Dot